



LA PROBLEMATIQUE LIBAN-SYRIE

Quelles voies de coopération politico-militaire la France doit-elle privilégier ?

***Mémoire de géopolitique
du capitaine de corvette Guillaume FONTARENSKY
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de la Méditerranée »***

Directeur : CA (2S) Jean-françois COUSTILLIERE

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. La problématique Liban-Syrie : quelles voies de coopération politico-militaire la France doit-elle privilégier ?
2. 2006_memoire_geop_problematique liban-syrie_Fontarensky
3. Capitaine de corvette, Marine, FONTARENSKY Guillaume, France
4. 22 mars 2006
5. Division D – groupe D5
6. Mémoire de géopolitique
7. En étant le principal artisan de la résolution 1559 des Nations-Unis, la France a choisi au Levant de soutenir le Liban en combattant avec fermeté l'ingérence syrienne. Cela a généré une situation politique extrêmement tendue, qui interfère avec de nombreux autres dossiers : conflit israélo-palestinien, Irak, recherche d'acquisition du nucléaire par l'Iran... L'analyse géopolitique de la zone montre combien le problème du Liban est complexe tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières de ce pays. Son rapport avec son grand voisin syrien est plus ambigu qu'il n'y paraît. Du point de vue sécuritaire il s'avère indissociable de la Syrie. C'est ainsi que pour rendre service au pays du Cèdre, la France doit prendre en compte les besoins syriens. D'autant que Paris dispose pour cela d'un outil parfaitement adapté : la coopération politico-militaire.
8. France, Syrie, Liban, politique, stratégie, coopération politico-militaire.

La problématique Liban-Syrie :
Quelles voies de coopération politico-militaire la France doit-elle privilégier ?

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE DE LA ZONE DU LEVANT (SYRIE – LIBAN)

La géographie physique et humaine
La difficile construction des Etats syrien et libanais
L'héritage politique actuel
La situation économique et sociale

DEUXIÈME PARTIE : POLITIQUES ET RAPPORTS DE FORCE EN PLACE

La Syrie : puissance régionale
La politique française au Levant
Les autres acteurs

TROISIÈME PARTIE : QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES ?

Qu'espérer de la politique française actuelle ?
Les changements souhaitables de l'approche française : l'accompagnement de la Syrie
La coopération politico-militaire : un outil efficace pour une redéfinition stratégique

INTRODUCTION

Depuis l'indépendance du pays en 1943, les événements au Liban se structurent par cycle de quinze ans. Cette durée fut celle des balbutiements de l'Etat dans l'immédiate après-guerre, avant que ne lui succède une période de prospérité économique et sociale à partir de 1958 ; vint ensuite pendant quinze ans le chaos de la guerre civile à compter de 1975 avant que le Liban n'entre dans une longue torpeur dont il n'est sorti qu'au printemps 2005¹. A l'occasion de chacune de ces phases, les relations entre Damas et Beyrouth ont évolué. Pendant soixante ans, la Syrie a accru par palier son influence au pays du Cèdre jusqu'à parvenir à une tutelle politique, stratégique et militaire totale sur le Liban à partir de 1991.

Dans cette logique rythmique de l'histoire libanaise, il n'est pas étonnant que le milieu des années 2000 ait vu un nouveau changement d'importance au Levant². L'initiative est venue de la France qui a proposé et fait adopter en septembre 2004 par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), avec le soutien des Etats-Unis, la résolution 1559. Celle-ci exige que le Liban recouvre « [son] intégrité territoriale, [sa] souveraineté et [son] indépendance politique [...] à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières³ », signifiant ainsi à la Syrie de cesser toute ingérence chez son voisin. Après l'attentat qui a coûté la vie à l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri le 14 février 2005, l'ONU a même durci le ton, à nouveau sous l'impulsion de la France, en adoptant la résolution 1636 du 31 octobre 2005 qui somme la Syrie – soupçonnée d'être impliquée – de coopérer à l'enquête internationale sur l'assassinat de l'homme politique libanais⁴.

Pour autant, la fermeté dont font preuve la France, la communauté internationale et même l'Etat libanais à faire respecter la résolution 1559 en intégralité, est modérée. En particulier, l'article 3 (voir annexe 1), portant sur le désarmement des milices est pour l'instant resté lettre morte. De son côté, Damas est sous pression internationale et a dû reculer en retirant ses troupes du Liban en avril 2005. Mais depuis, l'intense actualité au Levant met en exergue le fait que la pleine souveraineté du pays du Cèdre n'est restaurée qu'en façade et que la stabilité de la région est loin

désengager. Elle doit donc lucidement mesurer quels sont les risques de son entreprise et se demander si sa position actuelle est cohérente à long terme avec ses objectifs au Levant et au-delà au Proche-Orient tout entier. Pour soutenir ses choix politiques dans cette région où la question sécuritaire est prépondérante, elle peut utiliser l'arme de la coopération politico-militaire. Encore faut-il déterminer quelles voies de cette coopération sont les plus adaptées à servir le dessein et les intérêts de la France dans ce Levant auquel elle est tant attachée. Quelles que soient les difficultés actuelles, qu'elles soient liées aux gouvernants en place ou aux circonstances du moment, il s'agit d'étudier la question dans la perspective d'une échéance lointaine.

Parce que la stabilisation du Levant ne pourra se faire contre la Syrie, il est essentiel de prévoir maintenant quelle situation pérenne pourra s'installer une fois la crise actuelle passée. Car les tensions entre la Syrie, le Liban et les pays occidentaux finiront par s'apaiser, voire par disparaître. Il s'agira alors de trouver un équilibre durable entre les acteurs locaux. Celui-ci se prépare dès à présent, et la France a sa place dans le processus qui permettra de l'établir. C'est pourquoi elle doit repenser ses relations avec la Syrie. Le choix du soutien appuyé au Liban n'impose pas forcément le rejet de Damas. Au contraire, la France rendra d'autant mieux service aux Libanais qu'elle coopérera avec la Syrie.

Pour déterminer comment la France peut au mieux défendre ses intérêts et ambitions au Levant, il est avant tout nécessaire de procéder à une analyse géopolitique de cette région. Celle-ci permettra dans un second temps de mieux comprendre ce qui anime le jeu stratégique des différents intervenants au Proche-Orient et les luttes d'influence qu'il génère. Ce n'est qu'ensuite qu'une réflexion prospective pourra être menée sur les évolutions possibles de la situation au Levant et sur la part que la France pourra y prendre.

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE AU LEVANT (SYRIE – LIBAN)

1-. LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE ET HUMAINE

Le Levant est une zone d'une grande hétérogénéité, mais il constitue un espace homogène au regard du reste du Proche-Orient. Il existe en effet une rupture entre l'ensemble Syrie-Liban et les pays qui l'entourent : au sud, Israël et la Jordanie, anciennes terres d'influence britannique, sont à des degrés variés et pour des raisons différentes directement tournées vers les Etats-Unis ; à l'est, l'Irak, bien que proche de la Syrie sur bien des points – diversité confessionnelle, régime baasiste pendant des décennies, monde arabe – appartient au Moyen-Orient du pétrole, auquel ne fait pas partie le Levant ; enfin au nord, la frontière avec la Turquie marque une rupture ethnique, culturelle et continentale.

La complexité de la géographie humaine

Liban et Syrie partagent une même caractéristique : la diversité ethnique et religieuse de leurs populations, dont les tableaux figurant en annexe 2 donnent un aperçu. En Syrie, la grande majorité de sunnites coexiste avec plusieurs minorités : alaouites, chiïtes, chrétiens. Au Liban, la multiplicité des groupes confessionnels chrétiens équilibre l'ensemble démographique musulman composé principalement de chiïtes, sunnites et druzes. A ces communautés confessionnelles⁵, s'ajoute des distinctions d'ordre ethnique, voire national, souvent en lien avec les pays voisins. Ainsi, les kurdes syriens occupant l'extrémité nord-est du pays, près de la Turquie et de l'Irak, sont liés à la communauté transnationale du « Kurdistan » (cf. carte en annexe 3). De même au pays du Cèdre, les immigrés palestiniens représentent près de 10% de la population.

Bien que les délimitations géographiques entre communautés ne soient pas distinctes du fait d'une certaine mixité des populations, les grands groupes confessionnels – chrétiens, chiïtes, druzes, sunnites, alaouites – occupent chacun un espace donné. Cette territorialisation est un

islamique, la communauté des croyants, la structuration de la société de la Syrie et du Liban autour de l'aspect communautaire est due pour beaucoup à l'absence d'Etats-nations jusqu'au vingtième siècle (cf. chapitre 3 de la présente partie). Ainsi au Liban, des réseaux de clientélisme fonctionnent comme des structures parallèles, encadrant l'individu dans sa vie sociale et son parcours professionnel au sein de sa communauté ou de son clan. En Syrie, le fonctionnement de tout l'appareil étatique est coopté par la minorité alaouite – le pouvoir l'étant plus précisément par la confédération Matawira. Mais la communauté crée surtout des liens qui dépassent largement le cadre national ; sunnites syriens et libanais ont par exemple des relations privilégiées qui influent sur les rapports politique et économique entre les deux pays.

Cependant les tendances démographiques actuelles bouleversent les équilibres établis dans le passé, générant peurs et rivalités entre les communautés. En Syrie, où les sunnites ont toujours constitué la majorité de la population, le phénomène n'est guère sensible. Au Liban en revanche, les chrétiens, longtemps majoritaires, connaissent une baisse de population qui contraste avec la croissance de la population musulmane, en particulier chiite. Il n'existe pas au pays du Cèdre de recensement officiel depuis 1932. Mais sur les listes électorales, on compte officiellement en 2004 48% de chrétiens. Ce chiffre n'est cependant pas celui du ratio chrétien-musulman dans la population. Il est en effet à nuancer par deux faits importants. Tout d'abord, l'émigration libanaise qui concerne environ 750 000 personnes⁶ est chrétienne pour une grande part – or nombre de ces émigrés demeurent inscrits sur les listes électorales. D'autre part, l'âge légal d'inscription sur les listes est vingt-et-un ans. Or le nombre de jeunes libanais musulmans est largement supérieur au nombre de jeunes chrétiens, la natalité étant bien plus vigoureuse parmi la population musulmane. Si bien que les estimations font aujourd'hui état d'un total d'environ 40% de chrétiens seulement, et cette tendance à la diminution devrait s'accroître dans les années à venir. Ces changements démographiques sont de nature à créer ou accroître des tensions entre communautés. C'est le cas entre chrétiens et musulmans, mais aussi entre communautés de même religion. Ainsi les druzes qui ne représentent plus aujourd'hui que 6% de la population libanaise voient leur zone d'implantation historique – le Chouf – se réduire progressivement devant la poussée

Proche-Orient est une région aride, où l'eau peut être un trésor aussi précieux que le pétrole. Or deux sources syriennes essentielles font l'objet de tensions internationales : au nord, les barrages turcs sur le cours supérieur de l'Euphrate et ses affluents menacent l'approvisionnement hydraulique de la Syrie ; au sud, le plateau du Golan, riche en nappes phréatiques, est occupé par l'état hébreu. Ces différends portant sur les ressources qui opposent la Syrie à ses voisins s'ajoutent aux « spoliations » historiques dont Damas se sent victime. La Syrie a été amputée dans les années 1920 de la très pétrolifère région de Mossoul, intégrée depuis à l'Irak. De même, le sandjak d'Alexandrette (cf. carte 2 de l'annexe 7), cédé à la Turquie par les Français en 1923, suscite encore aujourd'hui des tensions entre Damas et Ankara qui ont failli dégénérer en conflit ouvert en 1998. Enfin et surtout, outre l'eau qu'elle recèle, la zone du plateau du Golan à la frontière libano-syrio-israélienne est un espace stratégique convoité car de première importance pour la défense militaire du pays qui l'occupe, en l'occurrence Israël depuis 1967 (cf. carte en annexe 6).

Au sein même de la zone du Levant, le tracé des frontières est source de tensions. Ainsi, le Liban occupe l'essentiel de la bordure côtière, laissant à la Syrie une portion congrue. Or si le bord de mer syrien est suffisant pour empêcher l'enclavement du pays – Tartous et Lattaquieh sont deux ports de dimension moyenne –, il complique l'acheminement des produits en provenance ou à destination de Damas, Beyrouth étant le port naturel de la capitale syrienne.

Enfin, si la Syrie recèle un peu de pétrole et quelques quantités de gaz, les deux pays du Levant sont globalement pauvres en richesses naturelles au regard de leurs voisins turc ou irakien. Pour le moins, leurs productions tant minières que d'hydrocarbures sont insuffisantes pour enrichir les pays du Levant comme elles le font pour les Etats de la péninsule arabique ; ce qui accentue le ressentiment syrien d'avoir été privé de la riche Mossoul au bénéfice de l'Irak.

Le Levant est donc une terre où se sont développées tensions, convoitises et rancunes ; cela a généré une histoire chaotique de la Syrie et du Liban, pays qui ont tous deux connu une construction politique laborieuse.

sunnites. Les trois grandes communautés de la Montagne (druze, maronite et chiite) ainsi que celle des alaouites, toutes considérées comme étant de seconde zone, conservaient une grande autonomie politique mais aussi une totale indépendance religieuse. Les interventions occidentales à partir de 1840 bouleversèrent cet équilibre en poussant les ottomans aux réformes de l'ère des Tanzimat : tous les sujets, musulmans comme non-musulmans devenaient égaux en droits, mais dans le même temps – et paradoxalement – les communautés religieuses étaient institutionnalisées. Cette reconnaissance soudaine les incita à affirmer leur présence par la territorialisation, ce qui finit par les conduire à s'affronter violemment – d'autant que les puissances coloniales instrumentaient les communautés pour s'introduire au Levant, les Britanniques soutenant les druzes et les Français appuyant les maronites. Cette période sanglante s'acheva par la mise en place dès 1861 du régime de la Mutassarifia, qui allégeait le principe des Tanzimat en accordant à chaque communauté un certain nombre de représentants auprès du gouverneur ottoman tout en affirmant l'unité territoriale de la province, préfigurant le système politique libanais actuel.

L'effondrement de l'empire de la Sublime Porte en 1918 entraîna le partage du Proche-Orient entre Britanniques et Français selon l'accord Sykes-Picot de 1916, la France recevant la zone du Levant comme protectorat (cf. annexe 7). Cette acquisition territoriale amena Paris à effectuer deux actions qui eurent une importance fondamentale par la suite :

- Pour la première fois dans cette région du monde, des Etats-nations furent créés ; ainsi le général Gouraud fit naître en 1920 le « grand Liban » qui aboutit à l'émergence des républiques libanaise en 1926 et syrienne en 1930 ; cet épisode caractérisait la scission entre Syrie et Liban et devait conduire à la création de deux Etats indépendants respectivement en 1946 et 1943 ;
- D'autre part, la République française exporta au Levant ses valeurs, en particulier la laïcité ; au Liban toutefois, cette dernière dut être conciliée avec la diversité confessionnelle ; elle s'est donc caractérisée par une équité entre les confessions mais a conduit à la reconnaissance officielle du communautarisme par un arrêté datant de 1936, l'article 2 stipulant que « la reconnaissance légale d'une communauté à statut personnel a pour effet de donner au texte définissant son statut force de loi et de placer ce statut et son application sous la protection de la loi et le contrôle de l'autorité publique »⁷ ; à partir de là, « la communauté [devient] plus

syrienne du Proche-Orient qui trouva son aboutissement lors de l'accession au pouvoir du parti Baas en 1963. C elui-ci établit un régime politique laïc qui régla toutefois la question communautaire par la domination sans partage de la minorité alaouite à partir de 1966. Elle s'exerça même de façon extrêmement autoritaire à partir de l'avènement au pouvoir du président Hafez Al-Assad en novembre 1970 – il devint président de la république en mars 1971. A compter de cette date, la république syrienne, sous protection soviétique, fonctionna de façon très organisée en s'appuyant sur un certain nombre de cercles de pouvoirs, mélange de tribalisme et de clientélisme : le cercle familial de la famille Assad (sa parentèle directe, sa belle-famille – clan Makhlouf, fédération Haddâdin), le cercle sécuritaire de l'armée (comme à la fin des années 1990 le général Ibrahim Safi de la fédération de Khayyat, commandant les troupes syriennes au Liban et la 1^{ère} Division Blindée déployée autour de Damas ou le général Ali Haydar de la fédération des Haddâdin, commandant les forces spéciales), le cercle de l'ombre des services secrets (tel le général Ali Douba de la fédération Matawira, chef du service de renseignement de l'armée de terre), le parti Baas (composé de personnes de confiance du président Hafez comme Abdel Halim Khaddam ou Mustapha Tlass, compagnons de la première heure bien que sunnites) et enfin la communauté alaouite (12% de la population) qui investit la plupart des postes d'administration de l'Etat, qu'il s'agisse des militaires ou des hauts fonctionnaires. C'est de cette façon que la Syrie, contrairement au Liban, trouva une certaine stabilité interne.

Au pays du Cèdre en revanche, le régime communautaire fut mis en difficulté une première fois en 1958 sous la présidence très pro-américaine du président Chamoun. Une mini-guerre civile se produisit et il fallut l'intervention politique des Etats-Unis, appuyée par le débarquement de quelques milliers de marines, pour rétablir la situation et faciliter la sortie de crise par l'accession à la présidence du chef des armées, le général Fouad Chehab, entouré d'un cabinet de salut public. Cet épisode ne fut toutefois qu'un coup de semonce. Le pire était à venir pour l'instable régime libanais. Car, au début des années 1970, l'immigration palestinienne⁹ fit écrouler l'équilibre communautaire et politique du pays. La présence de 500 000 Palestiniens au Liban en 1975 amena les deux puissances régionales, Syrie et Israël, à intervenir. La fragile construction étatique ne pouvait résister à ces événements et la guerre civile éclata en avril 1975. Durant plus de quinze ans,

confessionnalisme politique, source des déchirements du pays. Ainsi, le paragraphe 4 du préambule stipule que : « la Chambre des députés élue sur une base égalitaire entre les musulmans et les chrétiens doit prendre les dispositions adéquates en vue d'assurer la suppression du confessionnalisme politique, suivant un plan par étapes. Un comité national sera constitué et présidé par le président de la République, comprenant en plus du président de la Chambre des députés et du président du Conseil des ministres, des personnalités politiques, intellectuelles et sociales. » De son côté, l'article 95, dans sa nouvelle version, prévoit l'égalité politique : « la règle de la représentation confessionnelle est supprimée. Elle sera remplacée par la spécialisation et la compétence dans la fonction publique, la magistrature, les institutions militaires, sécuritaires, les établissements publics et d'économie mixte, et ce, conformément aux nécessités de l'entente nationale, à l'exception des fonctions de la première catégorie ou leur équivalent. Ces fonctions seront réparties à égalité entre les chrétiens et les musulmans sans réserver une quelconque fonction à une communauté déterminée tout en respectant les principes de spécialisation et de compétence. »

La construction des Etats syriens et libanais montre ainsi que dans l'imbroglio politique du Levant, l'aspect communautaire est prépondérant. La stabilité n'est elle obtenue qu'au prix d'une certaine fermeté dans l'exercice du pouvoir.

3-. L'HERITAGE POLITIQUE ACTUEL

De ce parcours tumultueux des deux pays, il ressort aujourd'hui des différences profondes dans la façon d'appréhender la vie politique. Mais un point essentiel est commun au Liban et à la Syrie : une culture influencée par le communautarisme et l'intrigue. Les situations politiques sont instables car ou bien elles sont obtenues par une fermeté sans faille, soit elles sont le fruit d'équilibres communautaires fragiles.

urbaines. [...] La guerre d'Irak entre militants sunnites et occupants américains révèle [...] chaque jour la densité des ramifications syriennes (en particulier alépine) des réseaux salafistes et djihadistes, qui plus est infiltrés par des filières mafieuses et les services secrets baasistes. »¹¹

D'autre part, la mort d'Hafez Al-Assad en 2000 a amené son fils Bachar à devenir le nouveau président syrien. Ce changement à la tête du régime, bien qu'il n'en change officiellement pas la nature, en modifie en réalité le fonctionnement, en le faisant évoluer dans le sens d'un resserrement familial. La parentèle par filiation du président (comme son frère Maher Al-Assad, colonel de la Garde républicaine, son oncle maternel Muhammad Makhoul ou le fils de celui-ci, le très puissant homme d'affaires Rami Makhoul), mais aussi celle par alliance (comme l'époux de sa sœur Bouchra, Assef Chawkat, dont la carrière au sein de la Sécurité militaire a été fulgurante depuis son mariage) constituent désormais les membres du cercle proche. Cette évolution s'est accompagnée de la fragmentation du pouvoir autoritaire. Les groupes de soutien au pouvoir, membres d'un même clan alaouite, officiers de l'institution militaire et des appareils de sécurité, grands entrepreneurs et cadres du parti Baas, ont profité de la succession pour s'autonomiser et promouvoir des intérêts sectoriels parfois antagonistes. Alors que Hafez Al-Assad s'imposait à tous, le pouvoir est désormais davantage fondé sur des rapports de force entre les différentes factions ; ce qui a inévitablement conduit à une fragilisation du régime.

Au Liban

Dans le Liban post-Taëf, l'équilibre subtil de la démocratie communautaire demeure, avec notamment la répartition confessionnelle héritée du Pacte national de 1943 : la présidence de la république revient à un chrétien maronite, la présidence du conseil (premier ministre) à un musulman sunnite et la présidence de la Chambre des députés à un musulman chiite. Mais un rééquilibrage s'est fait :

- par la réduction des pouvoirs du président au profit du président du conseil,
- en confiant le pouvoir exécutif à un conseil des ministres où les portefeuilles sont également répartis entre chrétiens et musulmans,
- en accroissant le nombre des députés de 99 à 108 supprimant la supériorité numérique des

révision constitutionnelle de 1990 : la suppression de la représentation confessionnelle. En réalité il n'en est rien. Jusqu'ici, cette suppression avait été perçue comme nécessaire pour assurer la paix civile entre Libanais. Mais le confessionnalisme subsiste toujours au pays du Cèdre car les Libanais ont été habitués à vivre avec ce système et il est probable qu'ils ne s'en départiront pas si facilement.

Aujourd'hui comme hier, le Liban est donc confronté à ce dilemme : affirmer la « libanité » par la laïcité en ignorant l'omniprésence des confessions dans la vie publique au risque de créer des ressentiments et des haines cachées, ou maintenir voire amplifier un système politique communautaire dont l'histoire depuis un siècle et demi tend à montrer qu'elle conduit régulièrement à des affrontements entre communautés, et n'est finalement possible que si le pays est sous la tutelle d'une puissance extérieure.

4- LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

A la fragilité des appareils politiques, s'ajoute au Levant une situation économique très déséquilibrée, qui n'aide pas à la stabilité des deux pays. Les déséquilibres sont d'ordres différents, mais dans tous les cas, ils limitent la prospérité du Liban et de la Syrie.

Le premier déséquilibre est structurel. Le Liban est en effet un pays dont l'économie est libérale depuis l'indépendance de 1943. Dès cette date, il fut particulièrement favorable à un capitalisme de type américain, qui ne fut tempéré de 1958 à 1964 que par les politiques économiques et sociales actives du président Chehab en vue de la construction et de la modernisation du pays. A part pour les infrastructures, le gouvernement s'est toujours gardé d'intervenir dans le secteur privé qui représente ainsi aujourd'hui 90% du PIB. De son côté, l'économie de la Syrie, même si elle n'a jamais véritablement été calquée sur le modèle soviétique, fut, jusqu'en 1990, très centralisée. Une vraie politique sociale fut mise en place, grâce aux revenus des ressources pétrolières et gazières. Ainsi la scolarité est gratuite en Syrie et le taux d'alphabètes y est l'un des moins élevés du monde arabe. Mais les limites des réserves en

que s'aggraver (« 46% de la population a moins de quinze ans ce qui signifie, dans un futur proche, une pression accentuée de la demande de travail »¹²).

Le second déséquilibre est géographique. Les écarts de richesse sont considérables entre les différentes régions tant en Syrie qu'au Liban. Dans tous les cas, la bande côtière connaît la plus forte activité économique. En Syrie, à l'exception de Damas où une forte activité commerciale existe, c'est la terre des alaouites, de Homs à Lattaquieh, qui recèle les principales richesses industrielles et en hydrocarbure du pays. Au Liban, compte tenu des dimensions modestes du territoire, Beyrouth fonctionne comme le poumon économique. Les Libanais viennent de tout le pays pour travailler dans la capitale, le Liban se résumant ainsi à une mégalopole regroupant presque la moitié de sa population et faisant vivre le reste. Plusieurs indices stigmatisent les écarts socio-économiques de la société libanaise. Tout d'abord, la reconstruction d'après-guerre civile a essentiellement concerné le cœur de la capitale au détriment du reste du pays. Selon Tamirace Fakhoury, « On est particulièrement frappé par le luxe du centre ville beyrouthin et les quartiers déplorables de la banlieue de la ville où les bicoques s'étendent à perte de vue »¹³. D'autre part, en 1997, une étude réalisée pour l'Economic and social committee for West Asia, M. Antoine Haddad estime que 28% des familles libanaises vivent en dessous du seuil de pauvreté, 250 000 étant « extrêmement pauvres ». La mauvaise croissance de ces dernières années et l'absence de politique sociale ont empêché depuis de réduire ces chiffres de façon significative.

Aussi, en dépit du dynamisme économique de Beyrouth, la situation tant au Liban qu'en Syrie reste préoccupante – les deux pays ont un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant respectivement de 5000 \$ et 3400 \$. Outre les données structurelles vues précédemment, plusieurs éléments expliquent ces mauvais résultats. Tout d'abord, la reconstruction du Liban à partir de 1990 a coûté extrêmement cher : la dette représente aujourd'hui 165% du PIB. De plus, elle a été propice au développement de la corruption. Dans le Liban post-Taëf, une nouvelle classe politique issue du milieu des entrepreneurs, appelée l'axe d'argent, contrôle la politique de développement et les ressources. Reposant sur le clientélisme, l'économie libanaise, en lien avec le monde des affaires syrien, sert davantage des intérêts personnels que la collectivité. D'une manière générale, un nouveau type de liens transcende les intérêts communautaires et les frontières : il s'agit des

occultes s'étendent même au-delà du simple territoire du Levant : on en trouve des ramifications jusqu'en Israël.

Au bilan, la situation économique met en évidence :

- la forte dépendance syrienne de l'économie du Liban (un accord avec la Syrie permet déjà aux produits libanais d'accéder sans restrictions tarifaires ou autres au marché syrien et vice-versa),
- la pauvreté, aussi bien au Liban qu'en Syrie d'une bonne partie de la population, ce qui ne peut que constituer un terreau favorable à la contestation sociale, voire à l'instabilité.

Au terme de cette étude géopolitique, Liban et Syrie apparaissent donc proches, leurs intérêts sont convergents et très liés. En dépit de cela, les rapports houleux entre les deux pays sont houleux, leurs relations étant pour beaucoup souterraines et fondés sur des rapports de puissance. Aussi, importe-t-il maintenant de s'interroger sur les buts recherchés de chacun, mais aussi sur le rôle des pressions externes à cet ensemble géographique cohérent qu'est le Levant.

DEUXIEME PARTIE : POLITIQUES ET RAPPORTS DE FORCE EN PLACE

1-. LA SYRIE : PUISSANCE REGIONALE

Bien qu'affaiblie, la Syrie demeure une puissance incontournable au Proche-Orient. Au Liban, en dépit de ses reculs récents, elle conserve une grande influence dans les domaines politique et sécuritaire.

La stratégie syrienne

Damas a renoué récemment avec ses ambitions historiques, héritées de la lointaine époque où la ville était capitale de l'empire des Omeyyades. Après une longue période de domination des puissances étrangères – l'Egypte, la Turquie puis la France –, la Syrie a retrouvé sa pleine souveraineté, mais amputée d'une partie de son territoire : le Liban. Dans les années 1950 et 1960, elle a participé au projet panarabe au travers des conflits israélo-arabes, sous le leadership égyptien. C'est surtout à partir de 1970, avec l'avènement d'Hafez Al-Assad, qu'elle s'est finalement affirmée en tant qu'Etat comptant dans le jeu international régional, grâce à une stratégie de puissance que le président syrien a développée et qui prévaut encore aujourd'hui. Celle-ci repose sur deux pierres angulaires. Tout d'abord Hafez Al-Assad a repris à son compte la sémantique arabiste, avec plus de vigueur encore à partir du rapprochement israélo-égyptien, qui a conduit la Syrie à reprendre le flambeau de la lutte contre l'Etat hébreu. La politique panarabe, imposée par les dirigeants alaouites au nom du projet du Baas, est devenue la référence. Elle guide le comportement de la Syrie au plan international, en particulier dans sa rhétorique de guerre contre Israël. Le second axe de la stratégie syrienne est la recherche d'un tutorat sur le Liban. Le pays du Cèdre est en effet vu par son voisin comme une entité périphérique qui ne peut être indépendante en raison de son instabilité inhérente à sa situation communautaire. Damas considère ainsi que le

momentanément reculer la Syrie, Israël, les Etats-Unis et la France se retirant finalement. Depuis Damas n'a jamais été aussi influent au Liban, son retour au pays du Cèdre ayant été sanctifié par les accords de Taëf et facilité par la pénétration syrienne dans tous les organes de pouvoir libanais.

Les limites de la souveraineté libanaise

Face à la domination syrienne, le Liban réagit de façon extrêmement désordonnée. Même si l'ensemble du pouvoir politique soumis à Damas ne bénéficie pas d'une grande légitimité aux yeux de la population, l'opposition libanaise n'est pas pour autant forte et unie. Pour le comprendre, il est nécessaire de revenir sur les événements de ces dernières années.

La naissance d'une véritable opposition et l'expression publique d'une indépendance politique furent laborieuses. En 1989, toutes les communautés libanaises acceptèrent en effet la tutelle de la Syrie parce qu'elles voulaient mettre fin aux conflits fratricides, et pour cela avaient besoin d'un protecteur. A l'exception d'un refus d'une partie des chrétiens menés par le général Aoun, la « pax syriana » fit la quasi-unanimité. Il fallut le poids de plus en plus lourd de la domination syrienne à partir de 1996 – année de la prorogation imposée du président pro-syrien Elias Hraoui – pour inverser cette tendance. C'est en fait le déséquilibre entre l'interventionnisme croissant de la Syrie dans la vie politique libanaise et l'absence de tout pôle de résistance qui conduisit à la formation d'une véritable opposition regroupant une partie des communautés de la Montagne. Car dès la fin des années 1990, les druzes se rassemblèrent autour de Walid Jumblatt qui devint une figure de l'opposition anti-syrienne. De leur côté, et en dépit de la présidence maronite du très pro-syrien Lahoud, les chrétiens commencèrent à manifester publiquement leur hostilité à la tutelle de leur voisin, notamment par le biais des médias. Dans ce contexte, la question de la prorogation du mandat de Lahoud en 2004 cristallisa une crise politique devenue inévitable, à l'origine du mouvement de contestation anti-syrien du printemps de Beyrouth en 2005.

De son côté, Bachar Al-Assad a hérité en 2000 d'un édifice syrien fragilisé pour plusieurs raisons. La première d'entre elles, comme il a déjà été dit, est la fragmentation relative des centres de pouvoir syrien qui cherchent à prendre une certaine autonomie vis-à-vis du nouveau président. Il est évident que le mort prématurée de son frère aîné Basel en 1994 a bouleversé la succession

contrôle du Liban risquait de s'écrouler, la plupart des partis de la communauté de la Montagne (la position des chiïtes étant plus ambivalente) et les partis sunnites rejetant le « voisin protecteur ». Cette négation de la stratégie syrienne n'étant pas acceptable, elle mena le 14 février 2005 à l'attentat qui coûta la vie à Rafic Hariri.

Pour autant, les manifestations d'union des Libanais qui suivirent, bien que transcendant les confessions et aboutissant au départ de l'armée syrienne et au renforcement de la pression des occidentaux sur la Syrie, n'ont en rien clarifié la situation. Tout d'abord, la position des Libanais à l'égard de la Syrie est loin d'être aussi hostile qu'il n'y paraît. Elle est éminemment variable selon les communautés, mais aussi au sein même des communautés. Ainsi, lors de la manifestation de masse du mouvement extrémiste chiïte Hezbollah le 28 octobre 2004, le secrétaire général du parti Hadi Nasrallah a réaffirmé son soutien à la Syrie. Même si celui-ci est à nuancer, il met en évidence le fait que l'unanimité des Libanais est loin d'être faite autour du rejet des Syriens. D'autre part, l'union de l'opposition demeure fragile et masque mal les dissensions entre communautés. Les élections législatives de mai et juin 2005 ont consacré des alliances dans lesquelles la position vis-à-vis de la Syrie n'est pas centrale : le général Aoun, qui lutta longtemps contre Damas, s'est rapproché de partis chrétiens pro-syriens, et a affronté une autre figure de l'opposition anti-syrienne, Walid Joumblatt, lui-même allié de circonstance du mouvement chiïte Hezbollah. Finalement, quelle que soit l'opposition manifestée au Liban, et en dépit du départ des troupes syriennes, Damas possède toujours au pays du Cèdre une forte influence grâce aux réseaux mis en place par Hafez Al-Assad depuis les années 1970. En témoigne par exemple la manipulation par les services syriens de groupes extrémistes sunnites libanais qui s'en prennent aux chrétiens afin de justifier du besoin sécuritaire des Syriens, comme à l'occasion des manifestations hostiles aux caricatures de Mahomet en février 2006.

Le jeu des acteurs non étatiques

Cette omniprésence de la Syrie dans la vie sociale et politique libanaise se caractérise également par les rapports étroits de Damas avec des acteurs intra-étatiques favorables à la présence syrienne.

lutte contre Israël dans le sud Liban. Il coopta à cette occasion quelques combattants palestiniens pour justifier sa cause de résistance nationale et devint un des plus sûrs alliés de Damas. Cette stratégie lui permit d'ailleurs d'acquérir ses lettres de noblesse grâce au retrait unilatéral de Tsahal du sud-Liban en 2000. Ainsi s'il est considéré aujourd'hui comme un mouvement terroriste par la plupart des pays occidentaux¹⁵, le Hezbollah est au Liban un parti respectable. D'autant qu'en plus de son activité guerrière, le mouvement a élargi son champ d'action en s'impliquant dans l'action sociale. Profitant de la déliquescence de l'Etat, notamment au début des années 1990, il s'est habilement substitué à lui auprès d'une grande partie de la population chiite. Il a également diversifié ses moyens de financement, entre autres par le biais d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) à travers le monde. Ainsi, le Hezbollah, bien au-delà de son seul aspect de mouvement armé¹⁶, est devenu un acteur de la vie politique et sociale incontournable au Liban. Fort de l'élection de quatorze députés lors des dernières législatives, il a d'ailleurs rejoint pour la première fois le gouvernement le 19 juillet 2005.

Toutefois, contrairement aux apparences, sa situation n'est pas confortable. Tout d'abord, la légitimité de la branche armée du Hezbollah est atteinte depuis le retrait de Tsahal en 2000. La Syrie, toujours intéressée par l'action combattante des chiites afin de maintenir la pression sur Israël en vue de négociations sur le Golan, a « cédé » au Liban quelques hameaux occupés par Israël, les fermes de Chaaba, afin de justifier la poursuite de la lutte du mouvement libanais¹⁷. Mais cette justification paraît aujourd'hui insuffisante. D'autre part, comme il a déjà été précisé, la résolution 1559 votée par le conseil de sécurité des nations-unies prévoit le désarmement des combattants chiites. Et même si la communauté internationale ne met pas beaucoup d'ardeur à imposer le respect de ce volet, la menace pour le Hezbollah de voir sa liberté armée restreinte existe depuis le retrait des troupes syriennes. Cela plaide en faveur de certains de ses membres qui poussent à la radicalisation du mouvement, refusant le multi-confessionnalisme du pays et souhaitant asseoir une république islamique. Aussi, si la base majoritaire du Hezbollah reste relativement modérée, les risques de voir des actions violentes ressurgissent. C'est pourquoi certains Libanais sont tentés de rappeler que, face à cette menace, la présence syrienne au Liban, en figeant la situation, ne peut qu'être apaisante.

de plus de vingt députés, le chef de Amal, Nabih Berri, est président du parlement. Fidèle à la Syrie et lié également à l'Iran, il est l'un des défenseurs de l'influence de Damas au Liban.

Enfin, le Tawid, milice intégriste sunnite luttant pour l'annexion du Liban par la Syrie est active dans le nord du pays. Dirigée par le cheikh Saïd Chaabane, elle est soutenue par Damas.

2-. LA POLITIQUE FRANCAISE AU LEVANT

Ancienne puissance coloniale, la France a conservé une influence culturelle et politique au Levant. Particulièrement attachée au Liban, elle a une forte tradition interventionniste dans ce pays. Néanmoins, si son action continue à peser sur le cours des événements, elle semble désormais guidée par des vues à court terme.

Une quasi-permanence de la présence française

La relation entre la France et le Proche-Orient est étroite depuis deux siècles. Elle remonte au dixième siècle avec les croisades qui marquèrent tout autant les esprits européens qu'arabes – ces derniers conçoivent encore aujourd'hui cet épisode historique comme une invasion repoussée. Mais elle connut ensuite une longue éclipse. La présence permanente française au Levant commence véritablement avec ses premières intrusions dans la vie publique de cette province ottomane au milieu du dix-neuvième siècle, et trouve son apogée avec le mandat accordé à Paris de 1920 jusqu'à la seconde guerre mondiale. D'emblée, la France se plaça en protecteur de la minorité maronite vivant sur le mont Liban. Et si durant un siècle elle ne négligea pas les autres communautés, elle favorisa souvent les chrétiens d'orient, comme en 1920 par la création d'un territoire libanais où les communautés chrétiennes étaient majoritaires et surreprésentées¹⁸. Cette politique de favoritisme l'amena d'ailleurs à céder des territoires musulmans tels Alexandrette ou Mossoul.

Les conditions difficiles du départ de la France à la fin du second conflit mondial¹⁹ le

atlantique et acheva de persuader la France qu'il était temps qu'elle assure son retour dans cette région du monde. Mais la situation ne put évoluer que lorsque le processus de décolonisation arriva à son terme, c'est-à-dire à compter de l'indépendance de l'Algérie. Dès lors, si la France ne pouvait plus exercer son influence grâce à la tutelle coloniale, elle le ferait par une politique de coopération multiple. En effet, le général De Gaulle avait l'idée que la France devait tirer profit de l'expérience des contacts et des connaissances qu'elle avait de ses anciennes colonies, pour jouer un rôle d'intermédiaire privilégié entre ces pays et l'Occident. En encourageant les demandes du tiers-monde, Paris trouvait ainsi un moyen de réorganiser l'ordre bipolaire en s'y insérant de manière indirecte. Cette coopération était conçue comme devant permettre l'établissement de rapports confiants avec le monde arabe, de manière à ce que la France retrouve, en dehors de la logique des blocs, une véritable indépendance militaire et diplomatique. A cet égard De Gaulle devait déclarer : « Un pays comme la France ne peut renoncer à un rôle d'aide internationale. Elle n'en a pas le droit ou alors elle ne serait pas la France et elle l'est »²¹. C'est dans ce contexte de renouveau des relations franco-arabes, que le général De Gaulle conceptualisa une réorientation progressive de la politique française à l'égard de son allié israélien. Favorable à une approche plus globale des affaires au Proche-Orient, il privilégia un dialogue multiple à une alliance unique, soit une diplomatie à géométrie variable. Cela conduisit la diplomatie française à devoir faire un certain équilibrisme entre le soutien jusqu'à lors indéfectible à l'état hébreu et une politique de coopération dynamique – notamment économique – avec les capitales arabes dont Beyrouth et Damas.

La guerre des six jours en juin 1967 eut pour conséquence de rompre définitivement l'équilibre et de pousser Paris à opter pour la carte arabe. Elle amena en effet la France à imposer un embargo sur les armes à destination du Moyen-Orient – en réalité vers Israël – et les conquêtes israéliennes provoquèrent le discours de De Gaulle de novembre 1967 : « les Juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est à dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix-neuf siècles »²². A partir de ce jour, les relations entre Paris et Tel-Aviv ne cessèrent de se dégrader, et tandis qu'Israël se tournait vers les Etats-Unis, la France marquait

Ainsi, de Charles De Gaulle à Jacques Chirac, il y a une continuité dans la politique de neutralité bienveillante de Paris à l'égard du monde arabe. En échange, l'image positive de la France a replacé celle-ci dans le cercle des acteurs d'influence au Proche-Orient, ou pour le moins dans la zone du Levant, où l'héritage et la francophonie la destinent à être écoutée. Certes, les relations avec la Syrie, proche de l'URSS pendant la fin de la guerre froide, et soutenant activement le terrorisme pendant les années 1980 sont à ce jour encore limitées, mais des pays occidentaux, la France est encore le plus proche.

En fait, la seule évolution notable depuis la présidence de De Gaulle réside dans l'impact des liens personnels tissés entre dirigeants. Ainsi, l'amitié entre Rafic Hariri et le président Jacques Chirac, principal promoteur de la résolution 1559, constitue probablement une des causes majeures des orientations récentes de la diplomatie française au Levant.

La position française actuelle : une inclination idéologique

En faisant adopter par le conseil de sécurité des Nations-unies la résolution 1559 en 2004, la France a opéré une rupture dans sa politique au Levant. Les accords de Taëf et la quasi-officialisation de la tutelle syrienne sur le Liban en 1990 avaient été acceptés par Paris faute de mieux. Après l'échec de la force d'interposition à Beyrouth en 1984, la France et les Etats-Unis avaient dû s'en remettre à la solution syrienne pour arrêter la guerre civile au Liban. Cette position de la France avait d'ailleurs été considérée comme un abandon par certains chrétiens, dont les partisans du général Aoun. En remettant en cause la « pax syriana », Paris est donc revenu à une position plus conforme à son histoire. Plusieurs raisons l'y ont incité. Premièrement, la mise en retrait politique²³ forcée de la France au Liban qu'avait entraîné la tutelle syrienne sur le pays du Cèdre était devenue d'autant plus intolérable pour Paris que petit à petit, les Etats-Unis s'étaient imposés comme les seuls intervenants dans les affaires du Proche-Orient – Israël/Palestine, Irak... Il y avait donc une volonté de retrouver un rôle dans cette région du monde, comme en témoigne l'affirmation de M. B. Emié, ambassadeur de France au Liban : « La France entre au Moyen-Orient grâce au Liban »²⁴. Deuxièmement, après les tensions franco-américaines de 2003 au sujet de

l'Irak, il y a eu une réelle aspiration de Paris à trouver un terrain d'entente avec les Etats-Unis.

Mais si la France avait de nombreuses raisons d'intervenir dans le dossier libanais, et que les conditions pour le faire étaient propices, la façon dont la Syrie est depuis ostracisée donne l'impression que la nouvelle politique française est davantage fondée sur une appréciation idéologique que sur une vision à long terme. La France a en effet opté pour une « politique du bâton » très dure à l'égard de la Syrie. Elle est perceptible au travers de la nomination en 2004 de nouveaux ambassadeurs français – MM. Bernard Emié au Liban et Jean-François Girault en Syrie – afin de mieux marquer la rupture. Depuis, elle se caractérise par le ton extrêmement sévère de la diplomatie française, y compris dans les propos du chef de l'Etat lui-même, et par l'énergie dépensée à faire incriminer jusqu'au plus haut niveau de l'Etat syrien les responsables de l'assassinat de Rafic Hariri. Quel est le but recherché de cet acharnement contre le régime de Bachar Al-Assad ? Cela peut être de faire payer à Damas son attitude des dernières années ; de bouleverser l'autocratie syrienne afin d'exiger d'elle qu'elle soit plus respectable ; de faire la lumière sur son rôle probable dans l'assassinat de Rafic Hariri ; de barrer le chemin du Liban à la Syrie, en cherchant à obtenir par la fermeté ce qui n'a pu l'être par la bienveillance. La ligne diplomatique française pleinement assumée par Paris ne constitue pas forcément un mauvais calcul à court terme. Mais ce qui est plus discutable, c'est qu'en ne laissant pas de porte de sortie à la Syrie, la France semble avoir engagé un bras de fer avec le régime de Damas qui ne tient pas compte des enjeux à échéance plus lointaine. Car exiger de façon intransigeante une « reddition sans conditions » de la Syrie pourra difficilement conduire à établir des relations saines et apaisées entre les acteurs du Proche-Orient dans le futur.

3-. LES AUTRES ACTEURS

La France n'est pas seule à s'intéresser au Levant. Le Proche-Orient est en effet une zone aux nombreux enjeux : stratégique car au carrefour de l'Europe et du monde musulman, économique car le pétrole est plus que jamais une énergie essentielle au développement mondial, humain car toutes les grandes religions monothéistes y sont représentées et doivent cohabiter.

Islamabad. Derrière l'ambition affichée de ce projet qu'est la contribution à la lutte contre le terrorisme islamique, le but réel est la maîtrise des approvisionnements pétroliers, et à plus long terme l'encerclement stratégique sur son lointain flanc occidental du concurrent de demain : la Chine. Pour s'implanter au Moyen-Orient, les Etats-Unis développent une stratégie dont l'objectif est l'éclatement du monde arabe, en y favorisant le morcellement communautaire. Le but premier des Américains n'est pas la modification des frontières, mais la remise en cause du principe d'Etats-nations importé par la France au début du siècle dernier. Cette vision outre-Atlantique est très marquée culturellement. Il s'agit en quelque sorte d'une projection à grande échelle de la société américaine. Cette stratégie est pour l'heure efficace : l'Irak est quasiment devenu une fédération séparant chiites, sunnites et kurdes, le repli communautaire au Liban est fort, et même dans la très laïque Syrie, chantre du panarabisme, la réapparition d'un sentiment d'appartenance communautaire est de plus en plus apparent²⁶.

Pour autant, le Levant n'intéresse pas particulièrement les Etats-Unis. Washington se soucie peu du Liban en tant que tel. En revanche, ce pays est devenu un enjeu pour l'affaiblissement de la Syrie, directement impliquée dans des objectifs stratégiques américains à court terme. La porosité de la frontière à l'est par laquelle entrent en Irak nombre de combattants étrangers qui entretiennent l'insurrection, le soutien de la Syrie aux mouvements terroristes anti-Israéliens – le Hezbollah, mais aussi le Hamas et le Djihad islamique –, les liens entre Damas et Téhéran, sont autant de raisons pour Washington de faire pression sur le président syrien. Cela explique la contribution américaine à l'adoption de la résolution 1559, et le souhait d'y voir figurer le désarmement du Hezbollah. Toutefois, la position des Etats-Unis reste très pragmatique. La Syrie n'est pas la priorité du moment, les opérations en Irak et Afghanistan occupant déjà suffisamment Washington. Le Levant n'est donc à ce jour qu'un théâtre d'intérêt secondaire.

Le poids de l'autre puissance régionale : Israël

Pour Israël, la situation est beaucoup plus simple aujourd'hui qu'elle ne fut par le passé. La Syrie est une menace connue et maîtrisée, notamment grâce à une politique prenant en tenaille ce pays par le biais du rapprochement avec la Turquie amorcé en 1993²⁷. Le Liban de son côté ne

qu'il représente font que la restitution du Golan se heurte à une forte hostilité dans l'opinion israélienne.

Pourtant, lorsqu'on y regarde de près, la situation entre Damas et Tel-Aviv aujourd'hui n'est pas très différente que celle que connurent l'Égypte et Israël dans les années 1970. Le Golan a en quelque sorte la place qu'avait le Sinaï avant les accords de Camp David. La rhétorique anti-israélienne en Syrie est en majeure partie à usage domestique, comme en Égypte vingt-cinq ans plus tôt. Or depuis le retour du Sinaï le contentieux égypto-israélien s'est très largement vidé de tout contenu. Il est donc tentant d'espérer pour Tel-Aviv que le règlement du problème de Golan mette un terme à soixante ans de guerre avec la Syrie, dernier pays frontalier menaçant.

Cela explique pourquoi presque tous les dirigeants israéliens, de Ytzak Rabin à Ariel Sharon en passant par Ehoud Barak ont entrepris des négociations pour rechercher la paix avec le Liban et la Syrie ; paix que les tensions dues au conflit israélo-palestinien ont à chaque fois rendue inaccessible.

Le retour de l'Iran

Avec son projet d'acquisition de la technologie nucléaire, qu'il s'agisse d'une sincère volonté d'acquérir un nouveau type d'énergie, ou plus probablement du souhait de se doter de l'arme atomique, l'Iran se retrouve en délicate situation sur la scène internationale. La pression diplomatique de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne ou celle plus menaçante des États-Unis²⁸ a contraint Téhéran à engager un bras de fer avec les Nations-unies, aux premiers rangs desquels les pays occidentaux précités manifestent ostensiblement leur volonté d'empêcher l'État perse de parvenir à ses fins. Cette situation a incité l'Iran à se rappeler au bon souvenir du Hezbollah qu'elle a créé voici plus de vingt ans. En reprenant le contrôle du mouvement extrémiste chiite, Téhéran disposerait en effet d'un atout dans sa confrontation avec les capitales occidentales. Car le Hezbollah fut de funeste mémoire l'organisateur des prises d'otages occidentaux dans les années 1980. Aussi, l'Iran favorise aujourd'hui la tendance « dure » du Hezbollah²⁹, espérant la fuite en avant du mouvement qui aurait alors un besoin prégnant du soutien de Téhéran. Il s'agit là pour les Perses tant d'une opération de diversion que d'une tentative pour devenir une puissance

surtout au Liban. Cela donne à Riyad les moyens de se mêler de la vie sociale mais aussi politique au Levant. Cela fut notable à la fin de la guerre civile au Liban, les Saoudiens jouant les médiateurs à l'occasion de la signature des accords de Taëf – d'ailleurs situé sur territoire saoudien. Mais c'est aussi le cas aujourd'hui, Bachar Al-Assad se tournant vers les dirigeants du monde arabe, et notamment vers l'influent roi Abdallah³⁰ pour essayer de sortir de son isolement international.

La zone du Levant est ainsi le lieu de convergence ou d'opposition de nombreux intérêts qui y rend le cours des événements imprévisible et dangereux. Quelles sont donc les voies à suivre pour le faire évoluer dans un sens favorable aux intérêts français, c'est-à-dire avant tout vers la stabilité dans cette zone, que la proximité géographique avec l'Europe rend si importante ?

TROISIEME PARTIE : QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES ?

1-. QU'ESPERER DE LA POLITIQUE FRANCAISE ACTUELLE ?

En ayant comme feuille de route principale de forcer la Syrie à ce qu'elle renonce définitivement à toute forme d'ingérence au Liban, la diplomatie de la France risque de se trouver dans une impasse : non seulement l'objectif fixé pourrait ne pas être atteint, mais l'acharnement de Paris pourrait finir par décrédibiliser la France au Proche-Orient sur le moyen et long terme.

Bilan des événements récents

Il convient avant tout de faire un bilan de la « politique du bâton » amorcée par la France en septembre 2004 avec le vote de la résolution 1559.

Les effets positifs ont été sans nul doute le retrait des troupes syriennes en avril 2005. Si l'influence de Damas au Liban est encore forte grâce aux réseaux toujours en place, le contrôle militaire du pays du Cèdre n'est plus assuré par la Syrie. L'état s'est donc desserré, ouvrant à l'Etat libanais la perspective d'une autonomie souveraine. Le second point positif de la pression française sous la bannière des Nations-Unies est la tenue au printemps 2005 d'élections législatives véritablement démocratiques pour la première fois depuis la guerre civile. L'opposition anti-syrienne peut ainsi s'exprimer librement et même diriger le pays, de nombreux ministres étant actuellement issus du « 14 mars » – date de la première manifestation anti-syrienne pendant le printemps de Beyrouth. Enfin, les difficultés de la Syrie ont contraint le Hezbollah à entrer dans la vie politique libanaise depuis ces mêmes législatives, ce qui peut laisser espérer une orientation plus pacifique du mouvement, bien qu'il faille être prudent sur une telle évolution, comme il a été expliqué précédemment.

Néanmoins, ce bilan est à nuancer de certains constats, conséquences directes ou indirectes de la politique de Paris. Tout d'abord, l'attentat mortel contre Rafic Hariri procède d'une fuite en

Les risques

En maintenant sa politique actuelle à l'égard de la Syrie sans en atténuer la dureté, Paris prend le risque de voir la situation prendre une tournure aux effets néfastes tant pour ses intérêts que pour ceux des populations du Levant. On peut en effet aisément imaginer quelques conséquences prévisibles de l'attitude française, dont les prémices sont déjà perceptibles aujourd'hui.

La première est le chaos par désagrégation de la Syrie. En effet, la situation actuelle de Bachar Al-Assad est inconfortable en raison de la pression occidentale et de la fragilisation du régime qu'Elizabeth Picard a décrit de la façon suivante. « Après cinq années du régime de Bachar, la Syrie qui avait joué un rôle charnière dans les relations interétatiques au Moyen-Orient sous l'autorité de son père Hafez Al-Assad, s'est retrouvée « réduite » à la dimension de son territoire national : elle a officiellement abandonné ses revendications sur le Sanjak d'Alexandrette (le Hatay turc) ; elle a perdu le contrôle militaire du Liban et une part de ses privilèges économiques dans ce pays ; elle est en position de faiblesse dans le partage de l'eau du Jourdain avec Israël ; elle a été quasiment seule à soutenir le régime condamné de Saddam Hussein et l'armée américaine la presse sur sa frontière orientale, la contraignant à une coopération sécuritaire ; enfin (mais est-ce la fin ?) ses plus hauts dirigeants pourraient se retrouver cités dans l'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri. »³² Il faut ajouter à cela le revirement de l'ancien vice-président sunnite Abdel Halim Khaddam, qui en exil en France est devenu un accusateur du régime de Damas. Quelles que soient les raisons qui l'ont poussé à rompre le silence – perte d'influence et marginalisation au sein du pouvoir ou volonté de se présenter comme un recours, cette défection a continué d'affaiblir le régime syrien.

Cet affaiblissement est-il une bonne chose ? Au regard des autres solutions politiques, on peut en douter. La seule alternative crédible à Bachar Al-Assad est la montée en puissance d'un parti islamiste, les Frères Musulmans, implanté depuis longtemps en Syrie. Ce mouvement, après avoir été durement réprimé en 1982, continue depuis son exil européen à professer son attachement à la démocratie et cherche des contacts avec l'opposition laïque. L'islamisme en Syrie peut en effet

le long de la côte syrienne, poumon économique du pays (outre les quelques exploitations hydrocarbures de la Syrie, cette zone est riche des industries de cimenterie et des ports). L'enclavement des sunnites syriens étant alors peu viable à long terme, le risque serait fort qu'une guerre civile se déclenche. Or si la désorganisation en Syrie a souvent servi le Liban par le passé (ce fut notamment le cas entre 1946 et 1963, période d'autonomie puis de prospérité au pays du Cèdre), il n'est pas sûr qu'il en soit de même dans le contexte actuel. En effet, durant la guerre froide, tous les pays de la zone était plus ou moins sous tutelle d'un des deux blocs, ce qui donnait une certaine stabilité d'ensemble. La situation est désormais beaucoup plus confuse, et tout dérèglement dans l'équilibre fragile de la région pourrait provoquer un embrasement bien au-delà des frontières syriennes. Ainsi, comment espérer d'un régime islamiste à Damas, un apaisement avec Israël ou une neutralité vis-à-vis de ce qu'il se passe en Irak ?

L'autre scénario possible en Syrie est que le régime actuel parvienne à rester maître du pays, mais que sa fragilisation permette l'émergence d'une contestation non démocratique et violente. L'attitude des Frères Musulmans, s'ils n'obtiennent rien par la conciliation, pourrait se radicaliser. D'autres mouvements islamistes plus durs encore pourraient même voir le jour. Le développement du terrorisme que cela ne manquerait pas de provoquer créerait un foyer supplémentaire à combattre pour les occidentaux avant qu'il ne se propage aux pays limitrophes déjà durement touchés (Irak, Jordanie).

D'autre part, un effet pervers de l'attitude française est que, dès à présent, la Syrie cherche à déstabiliser le Liban par la terreur, phénomène qui pourrait s'amplifier. La dégradation des relations entre Damas et l'opposition libanaise ainsi que le retrait forcé de l'armée syrienne ont entraîné un fort sentiment populaire anti-libanais, entretenu par la famille Assad qui voit là une occasion de reporter vers l'étranger les motifs de mécontentement internes. Cela a favorisé l'activation par la Syrie d'une véritable politique de la terreur qui touche essentiellement les chrétiens, confession à laquelle appartient la plus grande partie de l'opposition libanaise anti-syrienne. Déjà, depuis l'assassinat de Rafic Hariri, une quinzaine d'actions terroristes ont été perpétrées contre des personnalités chrétiennes, dont notamment Samir Kassir, écrivain et

qu'à plus court terme, la tension que suscite la terreur syrienne et l'atavisme à l'affrontement entre communautés libanaises pourraient provoquer un embrasement intercommunautaire.

Le troisième risque est la radicalisation de la menace du Hezbollah. Poussé dans ses retranchements si la résolution 1559 était menée jusqu'à son terme, son désarmement étant exigé sans contre-parti, le mouvement pourrait rebasculer dans l'extrémisme et le terrorisme de masse, les radicaux prouvant aux modérés qu'il n'y a pas d'autre issue que la guerre totale. L'occident – au premier rang duquel la France – étant à l'origine des difficultés, il redeviendrait un des ennemis à combattre. Or la capacité de nuisance du Hezbollah est grande. Il n'est qu'à se souvenir de l'épisode des prises d'otages dans les années 1980.

Les perspectives

Ainsi, les perspectives de la politique française actuelle au Levant ne sont pas rassurantes. D'autant qu'à court terme, le cours des événements prend une direction peu favorable à l'atteinte des objectifs français. Plusieurs indices le laissent supposer.

En premier lieu, le dialogue est plus que jamais rompu entre Paris et Damas. Dans ses exigences, la France ne laisse pas de porte de sortie honorable pour le régime de syrien, ce qui pousse ce dernier à refuser toute concession qui serait perçue comme une défaite inacceptable. Cette situation ne peut qu'inciter Damas à raidir davantage sa position, voire à user de son pouvoir de nuisance. L'affichage de Bachar Al-Assad avec l'iconoclaste président iranien Ahmadinejad, le soutien au terrorisme tant en Irak, qu'en Israël ou au Liban sont autant de signes de la détermination syrienne à s'afficher comme une puissance qui ne recule pas facilement.

Dans ce jeu dangereux, le soutien de la France par les Etats-Unis qui ont largement contribué à l'adoption de la résolution 1559 n'est plus garanti. Car la position américaine évolue progressivement vers un plus grand pragmatisme, délaissant la Syrie. Le régime de Bachar Al-Assad n'apparaît effectivement pas si nuisible pour Washington, au regard des difficultés rencontrées en Irak et en Afghanistan. D'autant que Damas fait quelques concessions, notamment dans son soutien à l'insurrection baasiste en Irak³⁴. Il est donc à craindre que la dissociation des

2-. LES CHANGEMENTS SOUHAITABLES DE L'APPROCHE FRANÇAISE : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SYRIE

La France peut jouer un rôle majeur au Levant si elle est davantage constructive. Pour cela, elle doit cesser d'essayer de soutenir le Liban en s'opposant à la Syrie. L'accompagnement de Damas est préférable à son rejet, tant pour créer les conditions d'une stabilité durable que pour permettre à la France de satisfaire ses ambitions au Proche-Orient. Mais une telle politique ne manquant pas de susciter des réticences, en particulier celle des Etats-Unis, elle nécessite pour Paris d'oser tenir une ligne diplomatique audacieuse sur la scène internationale.

Les besoins syriens à prendre en compte

Pour repenser la politique de la France au Levant, il faut avant prendre en compte les besoins syriens.

Tout d'abord, une indépendance du pays du Cèdre qui se ferait contre la Syrie ne serait pas viable pour plusieurs raisons. La tutelle de la Syrie sur le Liban est quasi-séculaire. Il existe toujours une nostalgie de la « grande Syrie » : un pansyrianisme que le panarabisme prôné comme un leitmotiv par le parti Baas n'a jamais véritablement remplacé. Lors d'un de ses derniers discours prononcé en 1999, Hafez Al-Assad n'a pas hésité à qualifier le Liban de « région de la Syrie ». Mais au-delà du sentiment nationaliste, la Syrie a un besoin vital du Liban. Beyrouth est le poumon économique de Damas à travers l'anti-Liban. La plaine de la Bekaa constitue quant à elle un espace stratégique de première importance pour les Syriens. Car elle est un accès direct au plateau du Golan. Aussi la dissociation complète des deux Etats est inacceptable pour Damas.

La Syrie a également besoin d'une garantie sécuritaire. Le pays appartient à ce que les Etats-Unis ont défini comme étant « l'axe du Mal » à l'issue des attentats du 11 septembre 2001³⁵. Pour l'instant, cet isolement diplomatique pousse la Syrie à renforcer son alliance avec l'Iran, seul pays qui la soutienne réellement.

Pour finir, le besoin de la Syrie est aussi d'ordre politique. L'évolution familiale du régime de Bachar Al Assad a réduit la part de pouvoir des dignitaires du régime, hostiles à toute

vers ce qui pourrait être un mouvement d'union nationale. Si tel est le cas, Damas aura besoin d'un soutien extérieur pour mener de tels bouleversements politiques.

Les conditions favorables au changement

Paradoxalement, la crise voire l'impasse actuelle des relations franco-syriennes se produit à un moment où la situation est propice au rapprochement des deux pays. La France bénéficie en effet d'une image très positive en Syrie. Initiée par la politique arabe du général De Gaulle, accrue par l'opposition exprimée par la diplomatie française à la guerre en Irak en 2003, la confiance dont jouit Paris est renforcée à chacun de ses nombreux différends avec Washington et Tel-Aviv. Le prestige acquis a bien été depuis écorné par quelques événements qui peuvent laisser croire que la position française est avant tout opportuniste – Paris ne s'est pas opposé avec une grande virulence à l'Initiative de Coopération d'Istanbul décriée par la plupart des capitales arabes ou à l'engagement de l'OTAN en Irak. Mais la France peut raisonnablement compter sur une forte crédibilité dans le monde arabe et à Damas en particulier.

D'autre part, la France n'est pas seule. Avec l'Union Européenne (UE), Paris dispose d'un soutien potentiel qui pèse économiquement et politiquement dans le monde. Certes, ce dernier point est contesté et les dissensions au sein même de l'UE en mars 2003 en ont montré les limites. Mais lorsque les positions des pays européens convergent, nul ne doute que l'organisation européenne représente une puissance capable de constituer une alternative aux Etats-Unis, du moins sur le plan diplomatique et financier.

Or les Syriens sont précisément à la recherche d'une forme de protection qu'ils connurent régulièrement dans l'histoire, que ce soit avec l'empire ottoman ou plus récemment avec l'URSS. Aujourd'hui Damas ne peut se tourner vers la grande puissance d'outre-Atlantique, pourtant présente dans bon nombre d'autres pays arabes, comme l'Egypte et la Jordanie. Il y a bien sûr une incompatibilité idéologique compte tenu de l'image contestée des Etats-Unis dans le monde arabe – dont Damas se veut un des promoteurs. Mais c'est surtout en raison de l'alliance unissant Washington à Tel-Aviv que la Syrie ne peut rechercher l'appui de la super-puissance. Aussi a-t-elle intérêt à se tourner vers l'UE. Comme l'écrivait JM. Verpechat en 2001 : « il s'agit [pour le Syrie]

Les orientations possibles

Les conditions sont donc réunies pour que la Syrie accueille favorablement et réagisse positivement à une position plus nuancée de Paris, qui équilibrerait à son égard la politique « du bâton » avec celle de « la carotte ». Aussi cette réorientation de la diplomatie française est-elle à tenter. Car en aidant la Syrie, la France servirait probablement bien mieux les intérêts libanais qu'elle ne le fait aujourd'hui. Il ne s'agit pas de renoncer à toute exigence à l'égard de Damas, mais de faire davantage la part des choses entre l'intransigeance et la contrainte accompagnée d'une ouverture qui pourrait constituer une issue acceptable pour Damas.

Plusieurs pistes sont à explorer. Pour commencer, afin de réduire les tensions à Damas comme à Beyrouth, il est souhaitable de cesser d'isoler la Syrie sur le plan international et de lui ouvrir la porte de l'honorabilité à condition qu'elle cesse sa politique de la terreur au Liban. Le but est de montrer au régime syrien qu'il pourra obtenir davantage par le dialogue que par la violence. De la même façon, au plan international, il doit être incité à négocier avec Israël, seul moyen raisonnable pour lui de récupérer tout ou partie du Golan.

Il importe ensuite d'offrir à la Syrie la possibilité de conserver un espace stratégique suffisant, auquel le Liban appartient immanquablement. Pour cela, elle doit disposer d'une armée adaptée, mais aussi être convaincue que la coopération avec le pays du Cèdre lui serait davantage profitable que l'expression d'un rapport de force avec son petit voisin. La France peut y contribuer.

Enfin, il est indispensable que Paris cherche à s'opposer à la politique de morcellement communautaire défendue par les Etats-Unis qui ne peut que conduire qu'à l'exacerbation des tensions entre communautés. Il convient pour cela de promouvoir les vertus de l'Etat-nation, et d'encourager le principe de laïcité (adaptée dans le cas du Liban), seul moyen de transcender les rivalités et d'établir des relations intra-étatiques stables. Cela impose entre autres de favoriser l'égalité de tous les habitants, quelle que soit leur origine confessionnelle, à l'accès dans l'appareil étatique des deux pays, y compris et même surtout dans les armées.

repasser la frontière. Relativement autonomes, ceux-ci ont été immergés quelques années dans un Liban sous occupation où la corruption était partout présente. Aussi s'agit-il aujourd'hui de soldats mal formés, peu disciplinés et enclins à placer leur intérêt personnel avant le bien commun. Bien que maîtrisant la chaîne de commandement de son armée, Bachar Al-Assad se voit donc face à un problème d'un ordre nouveau : intégrer cette population militaire au sein de l'armée, ce qui nécessite une formation adaptée que la Syrie n'est pas en mesure de délivrer.

Au Liban, les besoins sont plus grands encore. L'armée du pays du Cèdre est traditionnellement une petite armée. Pourtant elle fut intégralement recréée sur les ruines du pays à l'issue de la guerre civile. Voulu performante à partir des années 1990, elle fit l'objet d'un effort financier sans précédent³⁷. Mais surtout, de vigoureuses actions furent entreprises : de l'incorporation de certaines milices, au réentraînement intensif, en passant par une politique de mobilité territoriale pour éviter les concentrations communautaires au sein de l'institution militaire. Les maîtres mots caractérisant cette armée d'après-guerre sont : professionnalisme, sens des responsabilités et esprit de corps. Mais en dépit d'efforts considérables consentis, l'armée libanaise connaît plusieurs limites. La première est son manque de vision stratégique. Son remarquable développement depuis 1990 ne s'est pas accompagné d'une réflexion portant sur les priorités du pays en termes de défense, la définition de l'ennemi potentiel ou les intérêts nationaux. L'armée souffre également d'immobilisme dès lors qu'elle entre en compétition avec une milice communautaire. Le traumatisme de la guerre civile l'incite en effet à ne pas s'opposer à ce qui peut être assimilé à une cause communautaire. Ce phénomène se retrouve d'ailleurs dans ses rapports avec la première force non-étatique du pays : le Hezbollah. Avec 80% de chiites en son sein, l'armée élude toute confrontation avec le mouvement soutenu par Damas et Téhéran. En 2000, c'est ainsi le Hezbollah et non l'armée qui a réinvesti le Liban sud et qui tient désormais la frontière avec Israël. L'institution militaire a donc bien du mal à reprendre sa place au cœur du dispositif de l'Etat. Son rôle se limite à quelques actions énergiques contre des insurrections extrémistes, qui dépassent le strict cadre communautaire, telles les actions des mouvements terroristes sunnites ou les insurrections de certaines factions dures chrétiennes. Mais la véritable politique de défense libanaise, et en particulier la maîtrise des points stratégiques que sont le sud

durable dans les anciens territoires du protectorat français. Pour cela, il faut encourager Beyrouth et Damas à développer une stratégie commune en leur en donnant les moyens.

Aussi, il est souhaitable que la France contribue à bâtir un édifice de sécurité stable dans la région par les propositions suivantes sur le court terme :

- Aider à favoriser l'intégration dans l'armée libanaise de la composante armée du Hezbollah, du moins d'une partie de la branche conventionnelle (al-Jihad al-Islami) estimée à 3500 hommes³⁸ ; un tel objectif pourrait être atteint par une politique d'encouragement pécuniaire, mais aussi par une formation militaire qui pourrait être délivrée par des militaires français.
- Entraîner l'armée libanaise de manière beaucoup plus active qu'aujourd'hui : la coopération militaire française se limite pour l'instant à la contribution apportée par la Mission Militaire Française constituée de trois officiers et deux sous-officiers ; or les besoins en équipements et surtout en entraînement tactique de l'armée libanaise sont importants ; notamment, malgré les efforts faits depuis quinze ans, l'armée libanaise est essentiellement une armée « de caserne », qui n'a jamais appris à se déployer sur son propre territoire pour garantir la sûreté des frontières.
- Former de façon professionnelle les contingents de l'armée syrienne de retour au pays, par l'envoi d'une mission militaire de coopération française et par la formation gratuite des officiers en France ; en soulageant le régime en place par la réduction de la menace que font peser ces forces mal maîtrisées, cela permettrait de décrisper Damas ; une telle proposition, si elle était acceptée par la Syrie – ce qui est probable – permettrait, par extension au reste de l'armée, de mieux structurer l'institution militaire syrienne et de la rendre moins politique, prélude indispensable à une démocratisation du régime.

Mais pour améliorer la cohérence globale d'une telle politique, la coopération devrait également comporter des volets dont les effets porteraient à plus long terme :

- Favoriser au Levant la création d'un centre de formation conjoint des armées syrienne et libanaise au niveau de la formation initiale des officiers et en parallèle développer davantage le partenariat avec le Collège Interarmées de Défense à Paris au niveau de l'enseignement supérieur ; le but est de développer l'idée qu'une approche sécuritaire commune du Liban et de la Syrie est indispensable ; la contribution française peut s'effectuer par l'apport d'une expertise portant sur le contenu de la formation et l'organisation dans une école d'officiers, mais aussi par un soutien financier.
- Favoriser les échanges d'officiers entre armées libanaise et syrienne en impliquant, soit en envoyant des officiers conseillers français pour aider à la structuration des échanges organiques, soit en organisant des exercices bilatéraux ou trilatéraux (avec la France).
- Aider l'armée libanaise à rééquilibrer la répartition communautaire au sein de l'armée, notamment par le biais du recrutement (aide par conseillers français) ; il serait en particulier

³⁸ Elle est aujourd'hui organisée autour de 16 bataillons d'infanterie dont 9 motorisés : 2 à Beyrouth-ouest, 7 au sud-Liban et 7 dans la plaine de la Bekaa.

souhaitable de voir engager quelques milliers de sunnites en lieu et place des chiites, ultra-majoritaires au sein de l'armée libanaise.

Les limites

Une telle politique de coopération avec le Liban ou davantage encore avec la Syrie, ne peut se faire contre-parti, surtout dans le contexte actuel. Si elle doit avoir lieu, chacun de ses volets doit être soumis à conditions. Ainsi pour le Liban, il conviendrait d'exiger que l'armée étende à terme le cadre actuel de son action qui se limite à des opérations de police. L'Etat libanais doit prendre la pleine dimension de sa légitimité souveraine en occupant chaque espace du pays, et avant tout en tenant les frontières. La Syrie doit quant à elle s'engager à mettre en œuvre des réformes politiques, économiques et sociales visant à réduire la pauvreté et donc le risque de radicalisation d'une partie de la population qui pourrait être de plus en plus encline à chercher dans l'extrémisme religieux des solutions que le régime en place ne lui apporte pas. Dans ses relations avec son voisin côtier, elle doit accepter la voie d'une coopération fructueuse dont elle aura inmanquablement le leadership, qui lui serait bien plus profitable que sa tactique actuelle fondée sur l'intimidation. Concrètement, cela signifie que Damas doit commencer par cesser de soutenir ou de provoquer toute action terroriste au Liban, mais aussi de fermer les yeux sur le trafic d'armes passant la frontière à destination des milices – au premier rang desquelles figure le Hezbollah –, voire de l'encourager.

Mais une politique de coopération significative avec les pays du Levant nécessite aussi l'affectation de ressources financières importantes que la France ne saurait assumer seule. Or les pays européens sont individuellement peu enclins à participer dans l'immédiat à ce type de coopération en dépit de l'intérêt économique dans la région de certains d'entre eux³⁹. Pour faire aboutir le projet d'un espace sécuritaire cohérent, unifié et stable au Levant, la France doit donc commencer par montrer l'exemple en investissant seule dans la coopération décrite ci-dessus. Elle devra ensuite compter sur la réussite rapide de sa nouvelle politique au Levant pour que lui soit ouverte la voie d'un soutien de l'Union Européenne. Il s'agit d'un pari risqué, mais dont l'enjeu est à la hauteur des ambitions de la France dans cette partie du monde. Certes, il existe une autre solution financièrement moins risquée mais elle est plus hasardeuse. Elle consiste à chercher le soutien de riches contributeurs tels que l'Arabie saoudite, qui investit déjà de façon importante au Proche-Orient. Cette approche pragmatique permettrait probablement de contribuer efficacement à la stabilisation du Levant. En revanche, les buts politiques et diplomatiques ne sont pas les mêmes entre la France et l'Arabie saoudite en ce qui concerne par exemple l'attitude à l'égard de d'Israël ou la place de l'Islam dans la vie publique et politique. Une alliance de circonstance franco-saoudienne ne permettrait ainsi probablement pas à Paris de rayonner comme il l'entend dans cette région, et paraît donc moins souhaitable.

³⁹ La Grande-Bretagne est le premier investisseur en Syrie, l'Italie le premier au Liban.

CONCLUSION

Bien qu'elle ne soit plus aussi puissante qu'en 1990, la Syrie reste un des pays clé du Moyen-Orient. C'est ce que Kissinger signifie lorsqu'il écrit dans ses mémoires : « Au Proche-Orient il ne saurait y avoir de guerre sans l'Égypte et de paix sans la Syrie »⁴⁰. Aujourd'hui comme hier, toute volonté de stabilisation au Proche-Orient qui n'intégrerait pas les intérêts fondamentaux de la Syrie est vouée à l'échec. La situation géographique, démographique, politique de ce pays le rendent incontournable dans la région. Aussi, il est indispensable que Paris encourage une association syrio-libanaise sur la réflexion sécuritaire et stratégique du pays du Cèdre, en dépit des tensions dues à plusieurs décennies d'ingérence de Damas dans les affaires libanaises. Car si elle veut inscrire son action au Proche-Orient dans la durée, la France doit compter avec la Syrie autrement qu'en termes d'opposition.

On peut craindre qu'une évolution de la diplomatie française au Levant soit perçue comme une volte-face incompréhensible voire opportuniste de Paris. Mais il est peu probable que cela advienne car l'assouplissement souhaitable de la position française n'est pas en contradiction avec la ligne actuelle. Il ne signifie pas que Paris doive adopter une attitude permissive à l'égard de la Syrie. Notamment, après avoir été l'artisan des résolutions exigeant que le régime de Bachar Al-Assad respecte la souveraineté du Liban et se plie à la justice des instances internationales, la France ne renoncera pas à demander leur application⁴¹. Elle doit simplement avoir le souci de préparer l'avenir, en ne harcelant pas Damas et en accompagnant son discours ferme de propositions concrètes, afin de permettre à la Syrie de trouver un compromis acceptable pour réorienter sa politique au Liban. En offrant ses services dans le domaine politico-militaire, Paris contribuerait à ouvrir une nouvelle ère dans les liens qui unissent Damas et Beyrouth. D'un déni de souveraineté du grand voisin, le Liban peut espérer voir naître une coopération mature avec la Syrie que les intérêts stratégiques convergents des deux pays rendent indispensable.

En agissant de la sorte, la France ferait preuve de la même vision que le général Aoun, vieil adversaire de la tutelle syrienne sur le Liban. Car pour l'homme qui s'opposa désespérément aux ambitions syriennes au pays du Cèdre, il s'agit maintenant de créer les conditions d'une relation étroite, apaisée et durable entre Damas et Beyrouth. Il ne voit en effet pas l'opportunité de poursuivre un bras de fer avec la Syrie après le retrait de son armée du Liban. « Il faut penser à un nouveau style, un style innovateur, dans les relations [avec la Syrie]. [...] Je n'ai jamais accepté qu'on me classe dans le camp des personnalités ennemies de Damas. Nous avons résisté à l'hégémonie syrienne au Liban sans être les ennemis de Damas. Le problème était l'occupation, et c'est fini. Je n'ai pas d'inconvénient, dans l'absolu, à être l'ami de la Syrie, à condition que les circonstances pour l'établissement de cette amitié soient réalisées », affirme-t-il. C'est pour la France une leçon à méditer.

⁴⁰ KISSINGER Henry, Mémoires, tome 3 : Les années de Renouveau, Fayard, 2000

⁴¹ Tout au plus, Paris devra chercher à assouplir le volet 3 de la résolution 1559 sur le désarmement des milices, en tentant de mener cette action par l'incitation plutôt que par la contrainte.

ANNEXE I

TEXTE DE LA RESOLUTION 1559

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT (LIBAN)
RESOLUTION 1559 ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS
UNIES (New York, 2 septembre 2004)

Le Conseil de sécurité,

Rappelant toutes ses résolutions antérieures sur le Liban, en particulier les résolutions 425 (1978) et 426 (1978) du 19 mars 1978, 520 (1982) du 17 septembre 1982 et 1553 (2004) du 29 juillet 2004, ainsi que les déclarations de son président sur la situation au Liban, en particulier celle du 18 juin 2000 (S/PRST/2000/21),

Réaffirmant qu'il appuie vigoureusement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues,
Notant que le Liban est déterminé à assurer le retrait de son territoire de toutes les forces non libanaises,

Gravement préoccupé par la persistance de la présence au Liban de milices armées, qui empêche le gouvernement libanais d'exercer pleinement sa souveraineté sur tout le territoire du pays,
Réaffirmant combien il importe que le contrôle exercé par le gouvernement libanais s'étende à la totalité du territoire du pays,

Ayant à l'esprit l'approche d'élections présidentielles au Liban et soulignant qu'il importe qu'elles soient libres et régulières et se déroulent conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de toute interférence ou influence étrangère,

1. Demande à nouveau que soient strictement respectées la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance politique du Liban, placé sous l'autorité exclusive du gouvernement libanais s'exerçant sur l'ensemble du territoire libanais ;
2. Demande instamment à toutes les forces étrangères qui y sont encore de se retirer du Liban ;
3. Demande que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées ;
4. Soutient l'extension du contrôle exercé par le gouvernement libanais à l'ensemble du territoire du pays ;
5. Se déclare favorable à ce que les prochaines élections présidentielles au Liban se déroulent selon un processus électoral libre et régulier, conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de toute interférence ou influence étrangère ;
6. Demande instamment à toutes les parties concernées de coopérer avec lui pleinement et sans attendre afin que la présente résolution et toutes les résolutions relatives au plein rétablissement de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance politique du Liban soient appliquées intégralement ;
7. Prie le Secrétaire général de lui faire rapport dans les 30 jours sur la manière dont les parties auront mis en œuvre la présente résolution et décide de demeurer activement saisi de la question.

ANNEXE II

DONNEES STATISTIQUES DES POPULATIONS

AU LIBAN

Population : 3 500 000 habitants dont

- 85 % de Libanais (5% d'origine arménienne et 5% de Kurdes)
- 10 à 11% de Palestiniens
- 3 % de Syriens
- 1 % d'autres étrangers (Français notamment)

REPARTITION CONFESSIONNELLE			
CHRETIENS		MUSULMANS	
Maronites	23%	Sunnites	21 %
Grecs orthodoxes	13%	Chiites	33 %
Arméniens orthodoxes	2%	Druzes	6 %
Autres	1%	Alaouites	1 %
Total	39 %		61 %

EN SYRIE

Population : 16 700 000 habitants dont

- 6% de Kurdes
- 3% d'habitants d'origine arménienne

REPARTITION CONFESSIONNELLE	
Sunnites	70 %
Alaouites	12 %
Chrétiens	10 %
Chiites	6 %
Ismaéliens	2 %

Source : Estimations tirée de tlfq.ulaval.ca (site de l'université québécoise Laval)

ANNEXE III

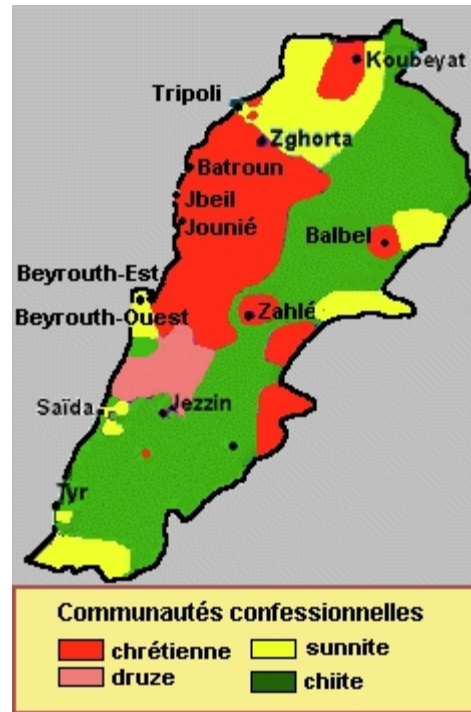
KURDISTAN INTERNATIONAL



Source : www.britannica.com

ANNEXE IV

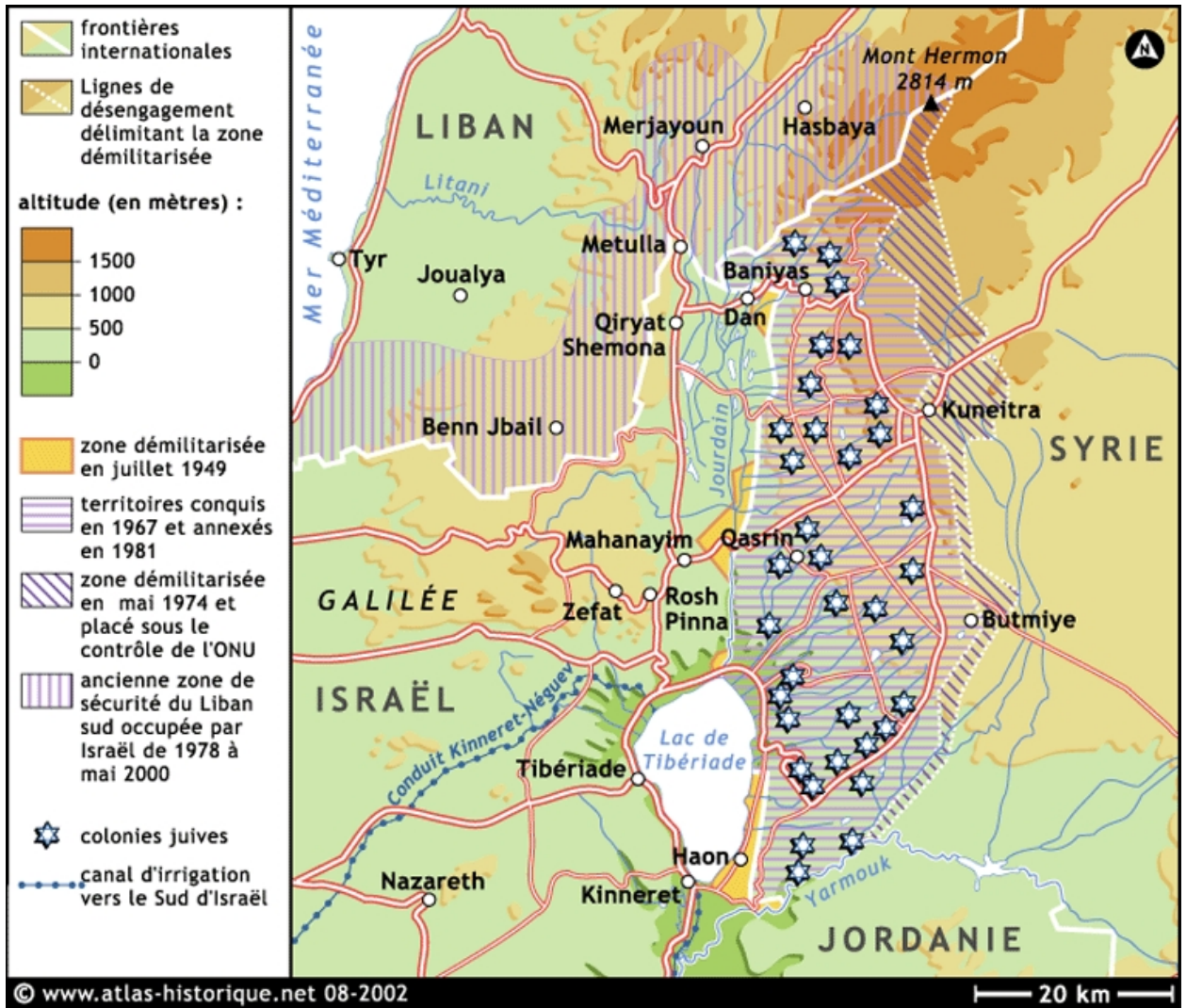
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES COMMUNAUTES AU LIBAN



Source : www.libanvision.com/image/liban_religions.gif

ANNEXE VI

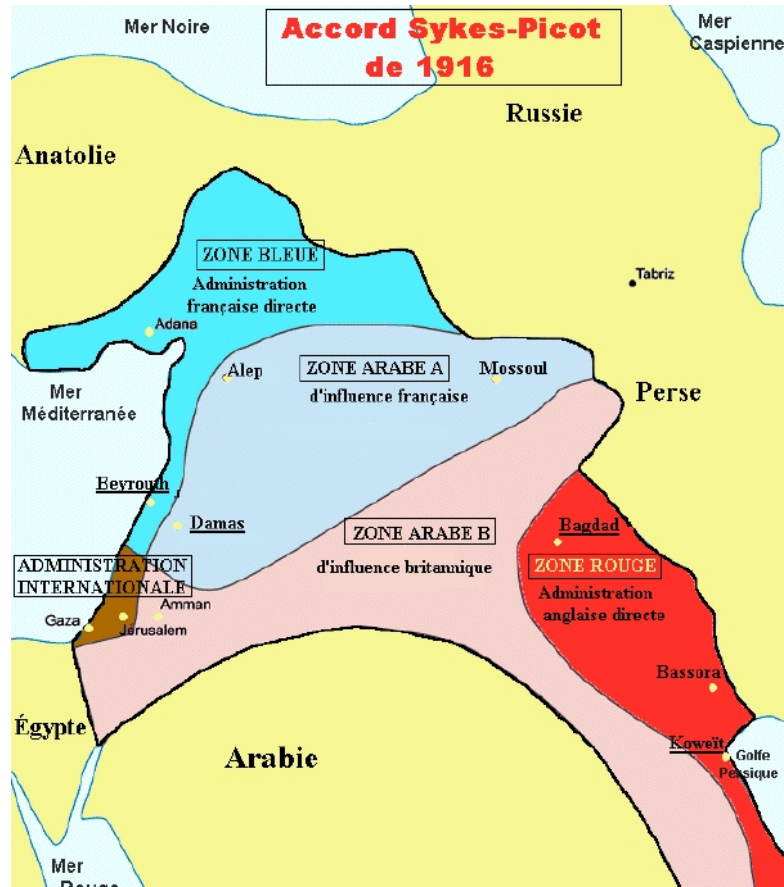
LE GOLAN



Source : www.atlas-hitorique.net

ANNEXE VII

REPARTITION DES PROTECTORATS FRANÇAIS ET BRITANNIQUE DANS L'ENTRE DEUX GUERRES



Carte 1 : Découpage du Proche-Orient entre France et Royaume-Uni
 Source : Palestinian Academic Society for the Study of International Affairs (PASSIA)



Carte 2 : Protectorat français du Levant entre les deux guerres
 Source: Pierre Gay (1998-1999)

ANNEXE VIII

LISTE DES 17 COMMUNAUTES CONFESSIONNELLES AU LIBAN

Communautés chrétiennes catholiques

- Maronites
- Grecs catholiques
- Arméniens catholiques
- Syriaques catholiques
- Catholiques latins
- Chaldéens catholiques

Communautés chrétiennes non catholiques

- Grecs orthodoxes
- Arméniens orthodoxes
- Syriaques monophysites
- Assyriens
- Protestants
- Coptes orthodoxes
- Chaldéens orthodoxes

Communautés Musulmanes

- Sunnites
- Chiites
- Druzes
- Alaouites

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANCAIS

- CORM George, *La Méditerranée, espace de conflit, espace de rêve*, Editions L'Harmattan, Paris, 2003 ; met en évidence la construction communautaire au Liban.
- CORM George, *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2003*, Editions Gallimard, Paris, 2003 ; histoire récente détaillée du Proche-Orient.
- ENCEL Frédéric, *Le Moyen-Orient entre Guerre et Paix, une Géopolitique du Golan*, Editions Flammarion, Paris, 1999 ; resitue la réelle valeur stratégique de ce plateau et explique surtout pourquoi le Golan cristallise les nationalismes au Moyen-Orient.

OUVRAGES EN ANGLAIS

- HARB Mona et LEENDERS Reinoud, *Third World Quarterly*, « Know thy enemy : Hizbullah 'Terrorism' and the politics of perception » (pages 173 à 193), Routledge, 2005°; traite des évolutions possibles du Hezbollah.

ETUDE

- MARRET Jean-Luc, « Un exemple de parti politique avec bras armé », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 2003 ; décrit dans le détail le fonctionnement et l'organisation du Hezbollah, tant de sa partie politique que de sa branche armée.

SITES INTERNET

- www.iris-france.org : portail de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)
- fr.wikipedia.org : encyclopédie où figure notamment un article sur les « Relations entre la France et Israël », à jour du 12 février 2006 ; effectue un récit analytique de l'implication française au Proche-Orient depuis 1945.
- www.libanvision.com : portail magazine libanais de la francophonie libanaise
- www.animaweb.org : portail sur la situation économique des différents pays du Proche-Orient.
- politiquearabedelafrance.net : portail sous forme de blog sur la politique arabe de la France
- faculty-staff.ou.edu/L/Joshua.M.Landis-1/syriablog : blog de réflexions sur la politique, l'histoire et la religion en Syrie.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- AITA Samir, « Aux origines de la crise baasiste de Damas », *Le monde diplomatique*, juillet 2005 ; traite des évolutions pressenties ou possibles du régime de Bachar Al-Assad.
- ASSOUAD Amine, « Pour un discours plus libéral du Hezbollah », *Tribune-libanaise.com*, 27.10.2005 ; illustre le tiraillement du Hezbollah entre radicalisation et implication dans la vie politique.
- AYAD Christophe, BOLTANSKI Christophe, GARCON José et PERRIN Jean-Pierre, « Quand la Syrie monte au nez de Chirac », *Libération* du 22 mars 2005 ; donne la genèse de la ligne de conduite diplomatique de la France à l'égard de la Syrie.
- CHOUEY Alain, « L'espace tribal des alaouites à l'épreuve du pouvoir », *Maghreb-Machrek* n°147 – janvier 1995 ; décrit le fonctionnement communautaire du pouvoir syrien.
- CORM Georges, « Laïcité et Confessionnalisme au Liban », *Confluences Méditerranée*, N°4, 1992 ; apporte une vision historique expliquant l'importance du communautarisme au Liban.
- GRESH Alain, « Israël et la Syrie au bord de la paix », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000 ; évalue les chances de succès d'un accord syrio-israélien sur le Golan
- GRESH Alain, « Les relations turco-israélo-syriennes et leurs conséquences au Moyen-Orient », *Middle East Journal*, volume 52, printemps 1998 ; explique comment la Syrie est prise en tenaille stratégique entre la Turquie et Israël.
- JAWAD AL IZZAWI Kaïs, « La diplomatie arabe déjoue le piège », *Le dossier Euro-arabe* N° 75, novembre 1998 ; évoque le contentieux syrio-turc au sujet de l'eau en 1998.
- KHEIR Elie, « La longue Marche du Hezbollah : du refus global à l'intégration », *Le Débat stratégique*, n°49, mars 2000 ; met en perspective l'avenir du Hezbollah après le retrait israélien du Liban-sud
- NAIM Mouna, « Le Hezbollah se livre à une démonstration de force au Liban », *Le Monde* du 30 octobre 2005 ; met en évidence les liens entre Syrie et Hezbollah.
- PICARD Elisabeth, « Fin de partis en Syrie », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée* N° 81 / 82, 1996 / 3-4 ; décrit les perspectives politiques en Syrie.
- SFEIR Antoine, « La Nomenklatura syrienne », *Les cahiers de l'orient*, n°4, 1986 ; décrit les mécanismes de fonctionnement du régime syrien, notamment les cercles de pouvoir

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- LESCH David W. « Is Syria ready for peace? Obstacles to integration in the global economy. » *Middle East Policy*, volume VI, N° 3, février 1999; dresse un bilan des faiblesses de l'économie syrienne.
- PICARD Elisabeth, « Security Reform in Lebanon », à paraître, janvier 2005°; montre les enjeux de l'armée libanaise actuelle.

ARTICLES DE JOURNAUX

- FATFAT Ahmed, ministre de l'Intérieur libanais, interview par Isabelle DELLERBA, *Libération* du 11.02.06 ; précise comment certains groupes manifestant ou commettant des exactions sont manipulés.
- CORM, Georges, « Pourquoi la France change-t-elle d'attitude au Liban » *Le Monde* du 14.09.04 ; montre entre autres que l'opposition anti-syrienne au Liban est loin d'être générale.

ENTRETIENS

- Avec BARAH Mikail, chercheur spécialisé sur le Moyen-Orient à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 8 décembre 2005 pendant 1H30 ; a donné un bon aperçu de la situation politique tant au Liban qu'en Syrie et a décrit dans le détail l'enchaînement des événements depuis l'adoption de la résolution 1559.
- Avec PICARD Elizabeth, chercheur au CNRS, directrice de recherches à l'Institut d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain de Beyrouth, 5 janvier 2006 pendant 2H ; a mis en évidence quels types de liens animent les relations au Levant : clanique, communautaire, intérêts mafieux ; a dressé un bilan de la situation politique et économique de la Syrie.
- Avec BOUALLEGUE Rémi, responsable de la zone du Levant au ministère des Affaires Etrangères, 17 janvier 2006 pendant 1H ; a clarifié la position officielle de la diplomatie française à l'égard de la Syrie et du Liban, et a précisé les buts recherchés.
- Avec VAIRON Lionel, ancien diplomate, auditeur à la Direction des Affaires Stratégiques (DAS), 8 février 2006 pendant 1H30 ; a fait le bilan de la diplomatie française au Levant ; a mis en évidence les carences sécuritaires tant du Liban que de la Syrie ;
- Avec SFEIR Antoine, directeur des Carnets de l'Orient, 9 février 2006 pendant 1H30 ; a fait le lien entre les différents stratégies de la Syrie, de l'opposition libanaise, de la France et des Etats-Unis ; a décrit le fonctionnement du pouvoir en Syrie.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<u>I. LE CONTEXTE DE LA ZONE DU LEVANT (SYRIE – LIBAN)</u>	3
<u>11. La géographie physique et humaine</u>	3
111. La complexité de la géographie humaine	3
112. Incidences de la géographie physique	4
<u>12. La difficile construction des Etats syrien et libanais</u>	5
<u>13. L'héritage politique actuel</u>	8
131. En Syrie	8
132. Au Liban	9
<u>14. La situation économique et sociale</u>	10
<u>II. POLITIQUES ET RAPPORTS DE FORCE EN PLACE</u>	13
<u>21. La Syrie : puissance régionale</u>	13
211. La stratégie syrienne	13
212. Les limites de la souveraineté libanaise	14
213. Le jeu des acteurs non étatiques	15
2131. Le Hezbollah	15
2132. Les autres mouvements	16
<u>22. La politique française au Levant</u>	17
221. Une permanence de la présence française	17
212. La politique française actuelle : une inclination idéologique	19

<u>23. Les autres acteurs</u>	20
221. L'influence de la politique des Etat-unis au moyen-Orient	20
212. Le poids de l'autre puissance régionale : Israël	21
213. Le retour de l'Iran	22
214. Les intérêts des monarchies de la péninsule arabique	22
<u>III. QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES ?</u>	24
<u>31. Qu'espérer de la politique française actuelle ?</u>	24
311. Bilan des événements récents	24
312. Les risques	25
3121. Le chaos par désagrégation de la Syrie	25
3122. La déstabilisation du Liban par la terreur	26
3123. La radicalisation de la menace du Hezbollah	27
313. Les perspectives	27
3121. La fermeture du dialogue France-Syrie	27
3122. La disocciation des intérêts France-Etats-Unis	27
3123. L'essoufflement du printemps de Beyrouth	27
<u>32. Les changements souhaitables de l'approche française : l'accompagnement de la Syrie</u>	28
321. Les besoins syriens à prendre en compte	28
322. Les conditions favorables au changement	29
323. Les orientations possibles	30
<u>33. La coopération politico-militaire : un outil efficace pour une réorientation stratégique</u>	30
331. Les carences à combler	30
332. Les offres françaises possibles	31
333. Les limites	33

CONCLUSION	34
ANNEXES	
Annexe 1 : Texte de la résolution 1559	34
Annexe 2 : Données statistiques des populations	35
Annexe 3 : Répartition géographique des communautés au Liban	36
Annexe 4 : Kurdistan international	37
Annexe 5 : Carte politique du Levant	38
Annexe 6 : Le Golan	39
Annexe 7 : Répartition des protectorats français et britannique dans l'entre deux guerres	40
Annexe 8 : Liste des 17 communautés confessionnelles au Liban	41